

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 11 Juin 1895

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance, du 17 mai 1895, a nommé M. Willem-Martinus-Marie Diepenbroek, Consul de Monaco à Amsterdam (Pays-Bas), en remplacement de M. Ernest-Joseph Driessen, décédé.

NOUVELLES LOCALES

Un Arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général, en date du 5 juin 1895, ordonne la suppression de la décharge publique de Larvotto, et reporte cette décharge à son ancien emplacement, boulevard des Bas-Moulins, au droit de la caserne de la Compagnie P.-L.-M.

Un Arrêté de M. le Maire de Monaco, en date du 3 juin, rappelle aux habitants les prescriptions de l'article 145 de l'Ordonnance du 6 juin 1867, concernant les baigneurs. Nous les reproduisons ici :

ARTICLE PREMIER. — Il est expressément défendu à toute personne de se baigner le long du boulevard, depuis l'établissement des Bains de mer, jusqu'à l'usine de l'Electricité, quartier de Monte Carlo.

ART. 2. — Tout individu pourra se baigner depuis la gare de Monte Carlo jusqu'à la plage du Teqao, ainsi que sur la plage dite du Canton située à l'ouest du Palais, dans la partie qui s'étend au-dessous de ses murs jusqu'à la villa Noghès, s'il est revêtu d'un caleçon ou de tout autre vêtement.

ART. 3. — La partie de la plage comprise entre la villa Noghès et la pointe de la propriété Lefebvre (Fontaine-Vieille), limitée par deux poteaux, sera exclusivement réservée aux femmes.

ART. 4. — Les contrevenants seront passibles d'une amende de 7 à 15 francs, conformément à l'article 191 de l'Ordonnance précitée.

Le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a prononcé, le 6 juin, trois condamnations contre :

- 1° Un journalier, demeurant au Carnier, 15 jours de prison pour outrage public à la pudeur ;
- 2° Un pêcheur, sans domicile fixe, 3 mois d'emprisonnement pour escroquerie ;
- 3° Un maçon étranger, à 6 mois de la même peine pour tentative de vol et infraction à un arrêté d'expulsion.

Dimanche ont eu lieu, à la Cathédrale, les cérémonies de la première communion pour les enfants de la paroisse de Monaco.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que la R. Deputazione di Storia Patria vient d'élire au nombre de ses membres correspondants, M. Gustave Saige, l'éminent Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palqis.

La R. Deputazione di Storia Patria est, en Italie,

la plus haute commission pour les sciences historiques, et l'honneur qu'elle a fait à M. Saige est aussi recherché que rarement accordé.

M. Joseph Marquet, président de la Société des Régates, a remis à S. Exc. le Gouverneur Général, pour les pauvres de la Principauté, une somme de 439 fr. 55, et à M. le Consul de France, celle de 513 fr. 40, provenant des recettes effectuées dans les fêtes de bienfaisance organisées sur le boulevard de la Condamine les 19, 23 et 26 mai dernier.

Le premier numéro du *Journal de Monaco* a paru le 6 juin 1856.

Notre feuille entre donc dans sa 39^e année.

Actes de probité. — Marie Sido, âgée de huit ans, demeurant chez ses parents, rue du Commerce, à la Condamine, a trouvé samedi une somme de 10 francs, qu'elle est allée déposer au Commissariat de Police de la Condamine.

Le sieur Laurent Comte, facteur du télégraphe à Monte Carlo, a déposé au Commissariat de Police un porte-monnaie contenant 20 marks, 3 pièces de 3 francs 50, une pièce de 2 marks, une pièce de 50 pfennigs, une pièce de 2 lire, qu'il venait de trouver dans la salle d'attente du bureau de poste de Monte Carlo.

Ce porte-monnaie a été rendu à M. Charles Hasselbach, officier allemand, à qui il appartenait.

Le 6 juin, vers huit heures et demie du matin, quatre jeunes enfants avaient grimpé dans les rochers du ravin de Sainte-Dévote pour cueillir des fleurs. L'un d'eux, Pierre Richelmi, âgé de huit ans, est tombé d'une hauteur de plusieurs mètres. Relevé par un témoin de l'accident, l'imprudent a été accompagné à la pharmacie Plissonnier, où il a reçu quelques soins, puis reconduit dans sa famille aux Moneghetti. Il en a été quitte pour des égratignures sans gravité, au visage.

A neuf heures du matin, la jeune Irma Bocquet, âgée de cinq ans, demeurant chez ses parents, rue des Princes, à la Condamine, qui jouait sur la plate-forme de l'escalier donnant accès du boulevard de la Condamine à la mer, est tombée sur le rivage, se faisant à la nuque, une blessure que le docteur Tourneur, qui l'a soignée, déclare être sans gravité.

On ne saurait trop blâmer les parents qui laissent ainsi vagabonder leurs enfants.

Un yacht à vapeur anglais, *Sea-Maid*, est entré dimanche à Monaco, venant de Nice.

Ce bâtiment, appartenant à M. John L. Phipps, a 18 hommes d'équipage commandés par M. le capitaine Hadley, 3 passagers et jauge 102 tonneaux.

Un employé de l'hôtel du Louvre, au Carnier (territoire français), a été, il y a huit jours, mordu par un chien enragé. L'animal a été pris par le capteur de chiens de Monaco, qui l'a abattu immé-

diatement. La personne mordue a été dirigée sur l'établissement antirabique de Marseille.

Lè vélocipédiste blessé au pont de Ramingao, que nous avons signalé la semaine dernière, se nomme Michel Audoli, âgé de 16 ans, demeurant à Marseille.

Un journal de Nice a annoncé l'arrestation dans cette ville du sieur Audoli, qui aurait, paraît-il, emprunté sans la payer la bicyclette avec laquelle il a été victime de l'accident en question. Ses contusions étaient sans gravité, la chute ayant été amortie par un buisson. Il boitait seulement un peu de la hanche droite.

L'EXPOSITION DE BORDEAUX

Nous avons maintes fois entretenu nos lecteurs de l'exposition de la Société Philomathique de Bordeaux. L'inauguration solennelle a eu lieu le 11 mai, et elle a été, le 6 juin, honorée de la visite de M. le Président de la République française.

Cette exposition, qui est un grand succès, tant au point de vue de l'intérêt que présentent les produits exposés, que sous le rapport de la curiosité, attire à Bordeaux un grand nombre de visiteurs. Les attractions y sont d'ailleurs intelligemment groupées. On y rencontre un casino, des fontaines lumineuses, un village annamite, une maison électrique, des produits de la manufacture de Sèvres, de celle des Gobelins, un palais des arts religieux, un panorama, un pavillon de l'Algérie, un palais colonial, un grand concours horticole belge, des concerts sous la direction de M. Haring, chef d'orchestre du grand théâtre, un salon des Beaux-Arts bordelais, etc.

Ajoutons que M. Henri Jahn, consul de Monaco à Bordeaux, président de la Commission étrangère, est délégué expressément par le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime pour le représenter au Congrès international de sauvetage qui doit se tenir à ladite exposition dans le courant de l'été.

Le Sport Vélocipédique Monégasque était, dimanche, à une fête donnée au Casino des Fleurs de Cannes, au profit des victimes de Bouzey, représenté par deux de ses champions qui ont gagné les deux premiers prix d'un match entre les équipes de Nice et de Monaco.

M. Viguié est arrivé premier. M. Trois-Etoiles, deuxième.

Demain mercredi, à 6 heures du matin, M. Vanhy (*Alias* Van Hymbeeck fils) quittera la Principauté pour établir, en cinq jours, le record de Monaco-Paris. Il montera une machine *Acatène* sans chaîne.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — M. le vice-amiral Chopart, grand'croix de la Légion d'honneur, est décédé vendredi, villa Clotilde, boulevard du Cannet, à l'âge de 90 ans.

Le défunt était né le 6 mai 1806. Il entra au service

en 1825. Il fut en 1861, préfet maritime à Lorient et ensuite à Toulon. C'était le doyen des officiers généraux de la marine.

Nice. — M. Fouquet, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, est appelé dans le département du Tarn pour y remplir les fonctions d'ingénieur en chef.

Laghet. — Une foule considérable s'est rendue avant-hier au sanctuaire de Laghet. On sait que le pèlerinage annuel de la Trinité attire en ce lieu consacré des milliers de fidèles du littoral de la Ligurie.

San Remo. — Au dernier congrès géographique tenu en Italie, M. Grablovitz a lu un travail sur les phénomènes de la marée dans la Méditerranée. Ce travail a pour titre : *Observations maréographiques faites en Italie et spécialement à Ischia* ; il repose sur des données fournies par des maréographes enregistreurs, et contient plusieurs diagrammes indiquant l'élévation de la marée et ses fluctuations. L'élévation moyenne du niveau de l'eau est de 2 centimètres à San Remo, de 24 centimètres à Gênes, de 12 centimètres au nord de la Sardaigne, de 15 à 22 centimètres sur la côte ouest de l'Italie jusqu'à Ischia, de 30 centimètres aux îles Lipari, et de 2 à 13 centimètres seulement autour de la Sicile. Dans l'Adriatique, l'écart va de 9 centimètres (Brindisi) à 48 centimètres (Venise), seul endroit où la différence avec la normale dépasse un pied.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Nous sommes dans la semaine des plaisirs en plein air.

La fête des fleurs du bois de Boulogne, qui a duré deux jours, n'a pas été favorisée par un ciel bleu et par le soleil du Midi. Le premier jour, les femmes les plus élégantes ont fait assaut de toilettes printanières, et un grand nombre de voitures richement décorées donnaient au Bois l'aspect le plus riant, quand, tout à coup, une pluie diluvienne s'est mise à tomber. Ce fut un sauve-qui-peut général sous les auvents des marchandes de fleurs et sous les arbres touffus. Mais la pluie est restée maîtresse du champ de bataille ; les chapeaux surchargés de rubans et les toilettes légères ruisselaient. La journée n'a été bonne que pour les cochers de fiacre, qui, dès le premier nuage, s'étaient précipités vers toutes les entrées du Bois et demandaient des prix de fantaisie pour ramener dans leurs pénates les belles Parisiennes grelottantes. La seconde journée, malgré quelques nuages qui l'ont assombrie au début, a été favorisée par un temps meilleur. Mais, comme dit un vieux proverbe : « Chat échaudé craint l'eau froide » et le grand monde a été rare sur les allées du Bois. Les comptes qui viennent d'être terminés constatent cependant que la recette a dépassé cinquante-huit mille francs. La Caisse des victimes du devoir, au profit de laquelle a été donnée la fête, n'a pas eu trop à souffrir de l'inclémence du ciel : c'est l'essentiel.

Quelques averses ont gêné un peu les manifestations hippiques qui précèdent la journée du Grand Prix de Paris. Il faut cependant reconnaître que la réunion du grand steeple-chase d'Auteuil, bien que l'aurore ait caché ses doigts de roses sous de lourds nuages, a été brillante. Vers une heure de l'après-midi, un peu de bleu s'est montré dans le ciel et les trains de chemins de fer, les grands *mail-coaches*, les breaks, les omnibus, les tapissières, les équipages luxueux et les fiacres plus démocratiques emportaient vers le premier de nos champs de courses suburbains l'élite des sportsmen, la fleur des élégantes, en même temps que la crème de Montmartre, le gratin de Belleville et la foule qui va aux réunions hippiques pour faire des paris, comme les employés vont à leur bureau.

La pelouse, les tribunes, le pesage regorgeaient de spectateurs, et les toilettes voyantes des femmes, mélangées aux casaques bariolées des jockeys, présentaient l'aspect le plus pittoresque.

Les guichets du pari mutuel ont été littéralement assiégés. Grande déception pour les bookmakers ! Dans la course du grand steeple, le favori et tous les chevaux à basse côte ont été battus par un *outsider* portant le nom de *Styrax*. Ce vainqueur inattendu, qui était coté à 23/1, appartenait à une écurie qui n'avait pas encore remporté de victoires, l'écurie Robert Lebaudy qui, pour son coup d'essai, débutait, on le voit, par un coup de maître. M. Robert Lebaudy, qu'il ne faut pas confondre avec son frère Max, plus connu dans un monde aimable sous un pseu-

donyme doucereux, n'a pas voulu encaisser la forte somme qui lui était due, et le jour même, il a envoyé cent mille francs aux pauvres. « Le geste est beau », pour nous servir d'une phrase à la mode. Eh bien ! dans les cercles et dans le monde du sport la bonne action de M. Robert Lebaudy a été quelque peu critiquée. On a trouvé qu'elle créait un précédent fâcheux pour les sportsmen qui ont besoin des bénéfices de leurs écuries pour pouvoir les maintenir sur le turf. C'est un précédent qui, nous le craignons, n'aura pas de nombreux lendemains et, pour notre part, nous ne saurions trop féliciter M. Robert Lebaudy d'avoir marqué par un acte de haute bienfaisance son premier succès sur nos hippodromes.

Une autre solennité hippique un peu mouillée a été la journée des Drags, où la fine fleur des Parisiennes *select* s'était rendue. Les grandes dames et celles qui sont moins grandes avaient arboré des chapeaux radieux et des robes en crêpe de Chine ornées de guirlandes de fleurs ! ce qui, sous un beau soleil, est d'un effet ravissant. La pluie n'a rien épargné ; ces robes merveilleuses ont été mouillées ou tout au moins chiffonnées dans la cohue qui s'est produite au moment où chacun cherchait un abri dans les tribunes. Il fallait voir la colère des dames, quand quelques sportsmen peu galants osaient dire : « Voilà une « averse qui a rafraîchi le temps ! c'est une pluie bien « faisante. » — C'est qui prouve que ce qui fait le plaisir des uns excite quelquefois la mauvaise humeur des autres !

On sait que, dans cette journée, il est du meilleur ton pour les propriétaires de chevaux d'arriver en *Drag*, conduit à quatre. On n'a pas manqué à la tradition et les *Drags*, qui se sont rangés en bataille en face des tribunes, étaient ceux de MM. La Haye-Jousselin, le général Friant, le prince Troubetzkoï, Joseph Pastré, le comte Orsetti, le baron d'Arquilliers, de Bestegni, le comte d'Arlincourt, le baron Van Zuylen, Achille Adam, le marquis du Bourg, Robert Lebaudy, le comte de Madre, L. Desmaret, Leroux de Villers, J. Boussod.

Journée très réussie et qui permet de prévoir que celle du Grand Prix aura cette année, si le temps le permet, un éclat exceptionnel.

L'île de Puteaux a repris ses grandes réunions du soir ; on y dîne par petites tables et on danse ensuite. Tous les mercredis, on recommencera ces fêtes en plein air qui sont une des joies du mois de juin.

Les hôtels où le jardin est assez grand pour un *garden-party*, un tennis, des danses au son d'un orchestre de Tziganes, sont assez rares à Paris. Nous signalerons cependant cette semaine, le *garden-party* donné par M^{me} de Saint-Senoche, dans son parc de la rue Demours, encore un des plus grands de Paris, bien qu'il est à peine le tiers de sa superficie d'il y a deux ans, et le concert en plein air donné par la marquise de Villefranche, en son bel hôtel de la rue des Bassins, où l'on a applaudi les chœurs du Conservatoire.

Aujourd'hui, à l'heure où j'écris, *garden-party* à l'ambassade d'Angleterre, dans son magnifique hôtel du faubourg Saint-Honoré, qui fut sous le premier Empire la résidence de la princesse Pauline Borghèse, sœur de Napoléon I^{er} ; sous la Restauration, celle du lord Wellington, et dont le jardin, qui a une très vaste étendue, va du faubourg Saint-Honoré aux Champs-Élysées. Le *garden-party* de l'ambassade d'Angleterre est un des événements importants de la saison parisienne. Nous avons rendu compte, l'année dernière, de celui qui a eu lieu dans la première semaine du mois de juin, à l'occasion du mariage de lady Victoria Blackwood, la plus jeune fille du marquis de Dufferin et Ava, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, avec l'honorable William Plunkett, fils aîné de lord Plunkett, archevêque de Dublin. Cette année, comme l'année dernière, plus de deux mille personnes se rendront à l'invitation de l'Ambassadeur, qui est un des écrivains anglais les plus distingués et un diplomate de grand mérite. Lady Dufferin est une des femmes du monde diplomatique qui reçoivent avec le plus d'affabilité ; elle a su conquérir les sympathies du Tout-Paris aristocratique. Toutes les notabilités du grand monde de la politique, des lettres, des sciences et des arts iront la saluer aujourd'hui.

DANGEAU.

P. S. (par dépêche). — Le Grand Prix de Paris a été gagné par : 1^o *Andrée*, à M. Edmond Blanc ; 2^o *Cherbourg*, au vicomte d'Harcourt ; 3^o *Le Sagittaire*, au baron de Schickler. Dix-sept chevaux ont pris part à la lutte.

Les vainqueurs des autres courses du 9 juin sont : Prix d'Armenonville. — 1^{er}, *Nostalgie* ; 2^e, *Andromède*. Prix d'Ispahan. — 1^{er}, *Honneur* ; 2^e, *Quelus*. Prix de Castries. — 1^{er}, *Ronchevaux* ; 2^e, *Moulat*. Prix Vaublanc. — 1^{er}, *Stanislas* ; 2^e, *Banquo*. Prix du duc d'Aoste. — 1^{er}, *Boissière*.

CAUSERIE

Le reportage anglais

Ce n'est un mystère pour aucun de nos lecteurs, si étranger qu'il soit aux choses du journalisme, que les procédés d'information ont fait depuis quelques années des progrès considérables.

Quelque perfectionnement que les journaux français aient apporté à leur confection, nous devons reconnaître et avouer que les Anglais et les Américains restent nos maîtres en l'espèce.

Pour ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de jeter un coup d'œil sur cette organisation mystérieuse et compliquée que l'on appelle la « Cuisine » d'un journal, voici quelques détails sur la façon dont nos confrères d'outre-Manche ont instruit leurs clients des résultats du dernier Derby d'Epsom. C'est bien certainement le comble de la vitesse.

Le Derby a été couru à trois heures, raconte un de nos confrères, retour de Londres.

A trois heures deux minutes quatorze secondes, *Sir Visto*, le cheval de lord Rosebery, arrivait premier au poteau, suivi de *Curzon*, à M. T. Canon, et de *Kirchonnell*, à sir J. Blundell Maple. A trois heures six minutes exactement ! — les premiers journaux du soir étaient en vente sur la voie publique autour des imprimeries avec les noms des vainqueurs dans leurs ordre d'arrivée, et, moins de trente minutes après, il y avait des journaux jusque dans les plus lointains quartiers de la métropole.

Le fait pourrait n'être que difficilement admis. Nous l'expliquerons en rendant compte de ce qu'il nous a été donné de voir dans les ateliers d'un journal londonien, situés au Strand.

Dans un grand hall, autour des machines, de longues files de tables, sur des tréteaux, supportaient des paquets du numéro tiré à deux heures, avec la matière quotidienne, chaque journal étant plié de façon à offrir sa troisième page, et à mettre en évidence, au centre de cette page, un espace blanc, haut de dix centimètres et ayant une largeur d'une colonne. Au-dessus de ce blanc sont imprimés les titres : *Derby Stakes. — Result.*

Les exemplaires sont partagés en tas de cinquante feuilles. Devant chaque paquet de journaux un ouvrier ; derrière chaque ouvrier un gamin. L'ouvrier voit à portée de sa main les outils dont il aura à se servir au moment voulu ; un tampon de drap imbibé d'encre grasse et une poignée de bois dont l'extrémité inférieure peut recevoir et serrer trois blocs mobiles. Les blocs en bois sont alignés à côté du tampon ; chacun porte le nom d'un des chevaux engagés dans la course. En fixant ces blocs dans les griffes de la poignée, on fait de l'ensemble un de ces cachets, comme on en emploie pour marquer le linge ou pour obtenir les timbres dans les bureaux de poste.

Au centre de la galerie et dominant le hall, un employé attend, l'oreille collée au récepteur du téléphone, le résultat que doit lui transmettre un reporter installé à Epsom dans une cabine téléphonique, d'où il peut constater l'arrivée de ses propres yeux.

A trois heures précises, cet employé nous jette un coup d'œil et nous dit, sans cesser d'écouter : *The are started!* Ils sont partis ! Et d'un signe il impose silence aux soixante-cinq ouvriers qui attendent ses ordres. Une minute. Deux minutes. Puis il abandonne le récepteur qui tombe et se brise, peu importe, et il crie :

— Attention ! Sir Vesto ? Curzon ! Kirchonnell !

Une minute encore pour exécuter l'ordre.

Et les cachets, avec une rapidité folle, sautent du tampon à l'espace laissé en blanc sur la page. Chaque numéro ainsi timbré est enlevé par le gamin posté derrière les travailleurs ; et dès que celui-ci en a dix, il cède la place à un autre pour se précipiter dans la rue en hurlant :

— Special edition ! Derby result ! Lord Rosebery won !

L.

FAITS DIVERS

L'administration des postes grecques mettra de nouveaux timbres-poste en circulation au commencement de l'année prochaine.

Ils porteront, comme les timbres employés actuellement, la figure d'Hermès ou Mercure, mais un peu différente de celle que l'on connaît.

Les timbres pour le service intérieur porteront l'image d'Hermès avec chapeau tel qu'il est figuré sur une médaille découverte récemment en Attique.

Ceux du service extérieur porteront Hermès, le messager de Jupiter, nouant les cordons de ses sandales, d'après une médaille découverte en Crète.

Enfin, un timbre spécial sera créé à l'occasion de la célébration des Jeux Olympiques. Il représentera deux athlètes, dans l'attitude de combat, surmontés d'une Victoire tenant d'une main une couronne qu'elle s'apprête à poser sur la tête du vainqueur.

Dorénavant, les correspondances adressées poste restante, sous des initiales ou sous des chiffres, devront être exclusivement retirées au guichet ; elles pourront être

réexpédiées sur un autre bureau, sur la demande du destinataire, sous sa signature supposée, mais également poste restante.

Mais, comme par le passé, les correspondances sous des initiales à un domicile précis qui ne serait pas la poste restante, continueront à être remises au domicile indiqué.

A la condition d'aller retirer au bureau même ce qui leur est destiné, les personnes qui usent de ce genre de correspondance, par poste restante, peuvent donc continuer à profiter de la discrétion du procédé des initiales ou chiffres.

Toutefois, il est prudent, pour éviter tout développement qui pourrait se produire, même involontairement, de compliquer le plus possible la combinaison des chiffres et initiales.

Si l'on se contente pour adresse des deux premières lettres de son prénom et de son nom, on court beaucoup de risques, surtout dans un bureau de poste très fréquenté, de voir sa correspondance enlevée involontairement par un destinataire possédant les mêmes initiales; on court d'ailleurs le risque de lui enlever ses lettres, ce qui déplace le tort causé sans le supprimer.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs gourmets sur le fait suivant :

On a découvert, — bien par hasard — que la truite est friande de parfum et qu'à l'instar du lapin sa chair devient agréablement ou désagréablement odorante selon les odeurs dont l'eau est mélangée.

Les amateurs qui peuvent se procurer cet aliment délicat, seraient probablement peu satisfaits de savourer, par exemple, des truites musquées. C'est cependant ce qui vient d'arriver en Suisse.

L'odeur du musc, que beaucoup de personnes détestent, a le don de charmer ce joli et délicat poisson. On a établi, dernièrement sur le Rhône, dans le canton de Genève, une fabrique assez importante de ce parfum, ou plutôt d'un parfum similaire artificiel.

Depuis ce temps, les truites pêchées à trois kilomètres de distance menacent de devenir immangeables; elles se nourrissent de débris de la fabrication qu'on jette dans le fleuve et leur chair se transforme en un véritable sachet.

LE TUNNEL DU SIMPLON. — On sait quelle importance stratégique possède le tunnel du Saint-Gothard, au point de vue des communications entre l'Allemagne et l'Italie. C'est en raison de cette importance que le gouvernement de la Suisse a augmenté sensiblement, dans les trois dernières années, son état militaire et a installé des forts interdisant l'accès du tunnel.

Le territoire neutre de la Suisse va jouer un rôle stratégique encore plus marqué si la Société formée en vue d'établir un nouveau tunnel traversant les Alpes pennines, sous le massif de Monte-Leone, voit agréer par le gouvernement fédéral l'avant-projet qu'elle vient de lui soumettre. Cet avant-projet préjuge la construction de ce tunnel en six ans, avec une dépense de soixante millions.

Brieg est le terminus actuel du réseau de chemins de fer suisses, et Domo-d'Ossola le terminus correspondant du réseau de chemins de fer italiens, dans la région considérée.

Le tracé projeté, pour le tunnel de Monte-Leone, place la tête nord du tunnel à 687 mètres d'altitude, à 1,600 mètres en amont de la station de Brieg, et le tunnel doit traverser en droite ligne la montagne dans la direction N.-O.-S.-O. La tête sud du tunnel serait à 633 mètres d'altitude, entre Iselle et Trasquera, sur la rive gauche de la Doveria, en plein territoire italien.

La frontière de l'Italie et de la Suisse couperait le tunnel projeté, à angle droit, presque en son milieu: en ce point, l'épaisseur du roc serait de 2,135 mètres.

Quant aux rampes à l'intérieur du tunnel, elles seraient de 2 pour 1,000 du côté suisse, et de 7 pour 1,000 du côté italien.

Le tunnel du Simplon présentera cette particularité, dit M. Alcide Lachesnaie, qu'il sera composé de deux galeries distinctes, placées à 17 mètres l'une de l'autre.

Chaque galerie contiendra une seule voie: la seconde galerie ne sera construite que si l'importance du trafic en fera prévoir l'utilité; cependant on percera, dès le commencement des travaux, deux galeries d'avancement parallèles, reliées entre elles tous les 200 mètres, la

seconde sera utilisée pour le drainage de la galerie principale, la ventilation, l'installation des conduites d'eau. Ultérieurement elle facilitera l'entretien et les réparations du tunnel principal.

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte, on voit que le tunnel du Simplon est placé exactement dans la direction Milan-Dijon, par Martigny et par Lausanne; le chemin de fer qui passerait par le tunnel en réunissant Domo-d'Ossola à Brieg, ferait donc une concurrence sérieuse au chemin de fer du Mont-Cenis, car il serait plus court que ce dernier de 25 kilomètres, si l'on compare les deux grandes lignes: 1° celle de Paris, Pontarlier, Lausanne, Brieg, Domo-d'Ossola, Milan, Brindisi; 2° celle de Paris, Mâcon, Culoz, Modane, Turin, Plaisance, Brindisi.

Il n'y a donc pas lieu de considérer la future ligne du Simplon autrement que comme une diminution éventuelle du trafic de la grande ligne, située jusqu'à Modane en territoire français.

LES TIMBRES DE SHANGHAI. — Le *Honkong Philatelic Journal*, dont le premier numéro a paru le 1^{er} janvier dernier, contient les renseignements suivants qui, certainement, intéresseront nos collectionneurs:

Les nouveaux timbres qui ont été émis à Shanghai pour fêter l'anniversaire de l'impératrice douairière ont été mis en circulation le 19 décembre dernier.

Voici la description des dessins qui servent à les distinguer:

Timbre de un candarin: Au centre, sous la forme archaïque, le caractère: *Shou*, qui signifie longévité; tout au tour l'emblème *Wu fu*, les cinq bonheurs. Au haut du timbre, une pivoine, emblème floral de tout ce qui est illustre.

Timbre de deux candarins: Dragon au centre; dans le haut, feuilles et fruits de passiflores, emblème favori pour marquer tout ce qui naît sous d'heureux auspices.

Timbre de trois candarins: Dragon au centre; en haut le *Pan t'ao* ou pêcher chargé de fruits, emblème de longévité, car l'on prétend que cet arbre fleurit et donne des fruits pendant trois mille ans. Tout autour et dans les angles, les huit signes bien connus du *Pa kua*.

Timbre de quatre candarins: Au centre, le dragon; en haut une pivoine.

Timbre de cinq candarins: Carpe au centre du timbre; ce poisson, dans les légendes chinoises, est considéré comme le poisson messager. Dans le haut de *Linchih-hwa*, plante emblématique de longévité, et le *Wan-nien-ching*, la fleur immortelle du Céléste-Empire.

Timbre de six candarins: Dragon au centre; en haut le *Wan-nien-Ching* comme ci-dessus; dans les angles, les huit diagrammes du *Pa Kua*.

Timbre de neuf candarins: Comme pour le timbre de un candarin, le centre est occupé par le caractère *Shou*; de chaque côté, le dragon rampant et les caractères sigillaires qui servent à distinguer l'administration des postes chinoises.

Timbre de douze candarins: Au centre, en caractères sigillaires; service postal chinois; de chaque côté un dragon rampant; en haut, une pivoine.

Timbre de vingt-quatre candarins: Au centre, une jonque cantonnaise; dans le haut pêcher *Pan t'ao*.

Tous ces dessins sont dus à M. R. A. de Villard, attaché au bureau statistique des douanes de Shanghai.

Les timbres siamois de 64 atts surchargés du chiffre 2 atts deviendront bien vite très rares, étant donné le peu de temps pendant lequel ils auront été mis en circulation.

Des changements radicaux ont été introduits dans les timbres de Macao. L'indication des valeurs en monnaie portugaise a été remplacée par celle en monnaies de l'Extrême-Orient.

VARIÉTÉS

Les Dentifrices

Il est des cabinets de toilette qui sont de véritables musées. On y voit des flacons de toutes couleurs, des pots de toutes tailles, des boîtes carrées, rondes ou ovales, des ciseaux droits et des ciseaux courbés, des limes, des pinces, des fers, des grattoirs, des pattes de lièvre, des houppes en peau de cygne, des fragments de pierre ponce, etc., etc.

Tous ces engins de la propreté ou de la coquetterie

peuvent être utiles: aucun n'est indispensable à la santé comme la brosse à dents, outil de toilette de première nécessité.

De toutes les cavités naturelles, la bouche est celle qui constitue la porte d'entrée la plus commode pour les contagions; il s'ensuit qu'on ne saurait trop veiller à la propreté de cette voie de pénétration des agents pathogènes, venus de l'extérieur. L'air respirable est constamment souillé, on le sait, par des microbes dont l'évolution n'attend qu'un terrain favorable; une bouche malpropre est un champ de culture des plus aptes à favoriser l'éclosion de ces graines morbides: cette raison suffirait pour imposer à tout le monde des soins assidus de la cavité buccale.

D'autres motifs intrinsèques rendent ce souci obligatoire. En effet, même à l'état normal, la bouche est habitée par une quantité prodigieuse d'êtres organisés, végétaux ou animaux, dont les méfaits ont défilé sous le microscope des maîtres de l'odontologie, Schrott, Magitot, David, Galippe, Maurel, etc. *Leptothrix*, *denticoles*, *spirilles*, *monades*, *volvox*, *vibrions*, tels sont les noms les plus connus de ces hôtes importuns, qui font l'haleine fétide, la carie et les maux de dents. Laissez agir ces parasites au contact des débris d'aliments restés, après les repas, dans les interstices dentaires, vous n'aurez pas à vous étonner si vos maxillaires s'incrumentent de tartre et se démantèlent prématurément.

Débarassez donc votre bouche, le plus souvent possible, au moins une fois par jour, des microbes et des dépôts calcaires ou organiques qu'elle contient. Frottez vos dents, en haut et en bas, en dehors et en dedans, avec une brosse un peu rude, capable d'emporter les dépôts suspects, puis rincez-vous la bouche avec un liquide antiseptique, tel que de l'eau borriquée ou de l'eau salicylée.

Ne me demandez pas de vous désigner le dentifrice, liquide, pâteux ou pulvérulent, dont il faudra charger votre brosse. Vous trouverez partout de bonnes préparations parfumées, à base de quinquina, de menthe, de pirèthre, de girofle, de cannelle, ou de cochléaria, dont l'usage vous sera profitable; mais on vous offrira trop souvent, si vous achetez les yeux fermés, des produits à noms ronflants et à étiquettes flamboyantes, qui risqueraient de vous faire les dents blanches comme les acides font les métaux brillants, en opérant un véritable décapage chimique.

Refusez impitoyablement ces camelottes de la dentisterie, qui usent les outils de la mastication au lieu de les conserver, et, si vous n'avez pas un dentifrice honnête sous la main, contentez-vous d'un peu d'eau de savon.

Au cas où vos dents seraient déjà malades, méfiez-vous plus encore des préparations banales débitées un peu partout comme souveraines contre les maux de dents, par des individus dépourvus de connaissances techniques.

Faire soigner ses molaires par un coiffeur, c'est aussi absurde que de donner sa montre à raccommoder à un maçon. A chacun son métier: si la montre détraquée doit aller chez l'horloger, la mâchoire endommagée doit être confiée au médecin-dentiste.

C'est pour avoir oublié cette règle élémentaire que bien des gens ont eu des mésaventures semblables à celle qu'a signalée le docteur Massola, dans le bulletin médical de Chambéry. D'après ce confrère, un ignorant avait appliqué dans la cavité d'une dent cariée une composition calmante dite « pâte américaine ». La personne ainsi pansée ignorait — l'opérateur l'ignorait aussi — que ce mastic contient une forte proportion d'arsenic: en avalant sa salive, elle s'empoisonna.

Conclusion: veillez à la propreté des dents, lavez-les souvent, brossez-les soigneusement, mais gardez-vous de les oindre ou de les bourrer avec des drogues inconnues.

D^r FÉLIX BRÉMOND.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco

EXTRAIT D'ACTE DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous signatures privées, fait en triple original à Monaco, le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, portant la mention suivante: enregistré à Monaco, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze, folio 20 recto, case 7. Reçu Société, trois francs, disposition indépendante, un franc, signé : BERTONI.

Il a été formé entre :

1° Monsieur Jean KAISER, maître d'hôtel, demeurant à Monte Carlo, comme seul gérant, et un simple Commanditaire.

Une Société en commandite simple, ayant pour but l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtelier, dénommé *Hôtel de Londres*, sis à Monte Carlo, boulevard des Moulins, dans un immeuble appartenant à monsieur OTTO, ainsi que l'exploitation de tous autres établissements similaires à Monte Carlo, ou en dehors de Monte Carlo.

La raison et la signature sociale sont : KAISER et C^{ie}.

Le siège de la Société est à Monte Carlo, hôtel de Londres.

Sa durée est fixée à dix-sept ans et demi, à compter du vingt-sept mai mil huit cent soixante-quinze, sauf ce qui sera dit ci-après :

Le capital social est fixé à la somme de cent quarante mille francs, dont les deux tiers ont été fournis en espèces intégralement versées par le Commanditaire, l'autre tiers forme l'apport de monsieur KAISER ; il est représenté par des marchandises, des meubles meublant l'agencement, le matériel et la clientèle de l'hôtel, et le droit à deux baux.

Monsieur KAISER sera chargé de la direction générale de la Société ; il aura la signature sociale, mais il ne pourra en faire usage qu'à peine de nullité même à l'égard des tiers, que dans l'intérêt exclusif de la Société, et pour les affaires de cette dernière.

Le Commanditaire s'est réservé audit acte, le droit de se retirer de la Société après la troisième année d'exercice, c'est-à-dire après l'inventaire de juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Le dépôt d'un des originaux dudit acte a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le 11 juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco

Aux termes d'un acte reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, monsieur Célestin BAVA, garçon d'hôtel, demeurant à Monaco, a acquis de madame Antoinette TRINTINAC, veuve de monsieur Jean-Baptiste RAMADE, sans profession, demeurant à Saint-Amand-de-Talleude (Puy-de-Dôme), et des héritiers de mondit sieur RAMADE, le fonds de commerce d'hôtelier, connu sous le nom d'*Hôtel d'Angleterre*, que monsieur et madame RAMADE exploitaient à Monaco, rue Florestine, dans la maison Médecin.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude de M^e Blanc, notaire, dans le délai de huit jours à peine de déchéance.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE VOLONTAIRE POUR CAUSE DE DÉPART

Le jeudi vingt juin courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, sise à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente volontaire d'une quantité de vins, consistant en trois cents bouteilles Graves de Podensac et trois cents bouteilles Médoc de Saint-Yzans.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères. Monaco, le dix juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

L'huissier : BERTRAND.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Le Tribunal Supérieur de Monaco, par son jugement en date de ce jour, a déclaré le sieur Joseph LENZI, marchand de nouveautés, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture demeure provisoirement fixée au 8 juin courant.

Par le même jugement, affranchissant le failli du dépôt de sa personne dans la maison d'arrêt de cette ville, l'apposition des scellés au domicile dudit failli a été ordonnée.

M. PICOT-LABAUME, juge du siège, a été nommé commissaire, et M. Auguste Croco, syndic provisoire de ladite faillite.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 juin 1895

MARSEILLE, cutter, *Sainte-Françoise*, fr., c. Tinière, briques. ID. goélette, *Anna*, fr., c. Bonifils, id.
SAINT TROPEZ, b. *Trois-Sœurs*, fr., c. Ricci, bois à brûler. ID. b. *Figaro*, fr., c. Musso, sable. ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id. ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
CANNES, b. *Marie*, fr., c. Arnaud, id. ID. b. *Indus*, fr., c. Dalbéra, id. ID. b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id. ID. b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, id. ID. b. *Saint-Louis*, fr., c. Martin, id. ID. b. *Gambetta*, fr., c. Comte, id. ID. b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Gandillet, id.
NICE, yacht à *Sea-Maid*, angl., c. Hadley, passagers.

Départs du 3 au 9 juin

CANNES, cutter, *Sainte-Françoise*, fr., c. Tinière, sur lest. ID. b. *Marie*, fr., c. Ferrero, id. ID. b. *Indus*, fr., c. Dalbéra, id. ID. b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id. ID. b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, id. ID. b. *Saint-Louis*, fr., c. Martin, id. ID. b. *Gambetta*, fr., c. Comte, id. ID. b. *Reine-des-Anges*, fa. c. Gandillet, id.
SAINT-TROPEZ, b. *Figaro*, fr., c. Musso, id. ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id. ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.

CATHÉDRALE DE MONACO

Mercredi 12 juin 1895

3 h. du soir. — Premières vêpres de la Fête-Dieu. Assistance de S. G. M^{sr} l'Evêque en *Cappa*.

Jeudi 13 juin

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

(Fête de Précepte)

40 h. du matin. — Grand'Messe pontificale.

4 h. du soir. — Vêpres pontificales. Procession générale du Très Saint Sacrement, présidée par S. G. M^{sr} l'Evêque. Les autorités et fonctionnaires auront leur place dans le cortège.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Sortie de la Cathédrale — Rue du Tribunal — Place du Palais — Eglise Palatine (bénédiction) — Reposoir de la Batterie (bénédiction) — Rue Basse — Chapelle de la Miséricorde (bénédiction) — Rue des Briques — Place de la Visitation — Reposoir de la Visitation (bénédiction) — Rue de Lorraine — Rue du Milieu — Rue de l'Eglise — Rentrée à la Cathédrale — Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Les fidèles sont priés de rivaliser de zèle pour orner de tentures, d'oriflammes et de fleurs, les rues suivies par la procession, ainsi que les maisons situées sur tout son parcours.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-DÉVOTE (CONDAMINE)

La procession de la Fête-Dieu se fera très solennellement dimanche prochain, 16 juin, à l'issue des Vêpres qui seront chantées à 4 heures 1/2 du soir.

Les fidèles sont priés d'ornez avec goût et empressement les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHARLES, à MONTE CARLO

Dimanche 23 juin 1895

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

4 heures de l'après-midi. — Chant du *Magnificat* et procession en l'honneur du Très Saint Sacrement, présidée par S. G. M^{sr} l'Evêque.

Les classes communales de Monte Carlo, les Congrégations des filles de Marie et des Mères catholiques, ainsi que la Confrérie de Saint-Laurent, prendront part à ladite procession.

Les dames qui veulent bien faire partie du pieux cortège ont leur place assignée avant la Congrégation des Enfants de Marie.

Madame veuve Joséphine SAUVAIGO — Messieurs François et Barthélemy SAUVAIGO remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Joseph SAUVAIGO

décédé à Monaco le 3 juin 1895, à l'âge de 68 ans, et les informent qu'une messe pour le repos de son âme sera dite le mercredi 12 courant, à 8 heures du matin, en l'église Sainte-Dévote.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO

POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

Le deuxième fascicule du *Figaro-Salon*, tout à fait joli et rare, vient de paraître.

A signaler la grande prime en couleurs d'après le tableau de Georges Cain, *Bulletin de victoire de l'armée d'Italie*, une merveilleuse planche, aussi grouillante et aussi colorée que la toile même ; puis d'amusantes compositions de Brispot, de Rochegrosse, de Toudouze, une œuvre superbe de Lynch, dix-neuf des plus agréables œuvres qui soient exposées au Salon des Champs-Élysées.

Prix du numéro : 2 francs

Albert Aublet, peintre des fleurs et des femmes, n'a jamais été mieux inspiré que dans cette magnifique double page *Rose thé*, que publie en couleurs le *Figaro-Salon* dans son troisième fascicule. Cette livraison, d'ailleurs consacrée au Champ de Mars, est éminemment suggestive et donne la notion la plus exacte de l'exhibition faite par la Société Nationale des Beaux-Arts.

Prix du fascicule : 2 francs

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
3	759.9	759.9	759.6	759.5	759.8	19.1	19.5	20.7	18.5	18.2	56	Calme	Nuageux, pluie
4	758.9	758.2	758.2	757.1	758.2	21.2	22.5	24.5	23.2	21.2	63	S E faible	id.
5	758.2	759.2	759.2	758.5	758.4	19.5	20.2	21.7	19.8	19.2	51	S O faible	Couvert
6	757.1	757.9	758.2	758.2	757.9	20.5	21.2	21.7	19.2	18.2	62	Calme	Couvert, pluie
7	758.2	758.2	757.2	756.5	756.2	18.2	19.5	21.6	20.2	18.2	60	id.	id.
8	757.6	757.2	755.8	755.1	755.3	18.8	18.2	21.1	20.1	18.3	58	S E faible	id.
9	755.1	755.2	754.2	755.1	755.2	12.2	20.7	21.1	20.1	18.8	49	S O faible	Nuageux
DATES		3	4	5	6	7	8	9					
TEMPÉRATURES EXTREMES		20.7	24.5	21.8	21.7	22.2	22.4	22.1					
		17.4	19.2	19.2	17.2	16.1	17.2	17.2					
										Pluie tombée : 19 ^{mm} 5			